

WAVE SKI (KAYAK DE VAGUE)

Le présent règlement vient en complément du règlement commun, qu'il convient de lire avant de poursuivre la consultation du règlement spécifique.

Chapitre 1 – REGLES DES COURSES

Art. 1 : Organisation

Les manifestations de Wave Ski (Kayak de Vague) sont organisées conformément aux articles de ce présent règlement et de ses annexes. Des dérogations à cette règle peuvent être données avec l'accord de la commission nationale de Wave Ski / Freestyle de la FFCK.

1-1 : La responsabilité du participant

Art. 2 : Le participant :

Tout concurrent doit porter assistance à un autre coureur en difficulté sous peine de disqualification, voire de sanctions disciplinaires.

1-2 : Catégories d'âges spécifiques

Cadets

Juniors

Ondines (dames)

Seniors

Vétérans

Open (toutes catégories) à la discrétion de l'organisateur.

Chapitre 2 – INSCRIPTIONS

2-1 : Compétition départementale, régionale, nationale

Art. 3 : L'inscription

L'inscription est à faire parvenir à l'organisateur de la compétition, 13 jours avant avec le début de celle-ci. Le prix de l'inscription sera doublé le jour de la course.

S'il y a annulation de la course, l'inscription n'est pas encaissée.

Art. 4 : Les droit d'inscription

Les droits d'inscription à chaque compétition révisable par la commission nationale s'élèveront à :

- 6 €* en open pour les compétitions nationales.

* plus 3 € pour une catégorie supplémentaire : exemple : Open + junior = 6 € + 3 € = 9 €.

Art. 5 : Les catégories

Après accord de la commission nationale Wave Ski / FreeStyle pour les sélections championnats de France N1 et le championnat de France :

- les sélections championnat de France N1 seront ouvertes aux catégories : Junior, Senior et Dame.
- le championnat de France sera ouvert aux catégories : Cadet - Junior - Senior - Vétéran et Dame.

Il faut 8 inscrits minimum pour ouvrir une catégorie.

Pour la participation des cadets au championnat de France, une condition supplémentaire est requise, à savoir la validation d'une bivalence régionale.

2-2 : Confirmation des inscriptions

Art. 6 : La réunion de confirmation

La confirmation des inscriptions se fera aux heures et au lieu annoncés par l'organisateur de la compétition :

- soit la veille de l'épreuve,
- soit le 1^{er} jour de l'épreuve.

La présence physique de chaque concurrent est obligatoire. Celui-ci devra prendre connaissance du règlement de la compétition.

La présentation de la Carte Canoë Plus avec cachet médical est obligatoire.

Chapitre 3 – EQUIPEMENT MATERIEL DU COMPETITEUR

3-1 : Définition du flotteur

Le flotteur (Kayak de vague) doit avoir une portance suffisante pour permettre des déplacements à la pagaie de façon raisonnable.

En outre, il devra même, en cas de dommage, flotter et pouvoir supporter le pagayeur.

3-2 : Accessoires

Art. 7 : Les Accessoires

Les cale-pied et l'ensemble ceinture/boucle doivent présenter les garanties optimales de sécurité.

- Sangle de ceinture : large (4/5 centimètres de largeur minimum) et semi-rigide
- Boucle : spécialement adaptée au wave-ski, il faut exclure les boucles du type ceinture de sécurité automobile ou aviation.

Art. 8 : Le flotteur

Le flotteur doit être équipé d'au moins un aileron directionnel, et doit comporter un point d'attache de Leach.

Art. 9 : Le Leach

Le Leach reliant le pagayeur au flotteur, est obligatoire pour les concurrents n'utilisant pas de ceinture.

Art. 10 : La combinaison

Une combinaison isothermique (au minimum un SHORTY- Débardeur), est obligatoire si la température de l'eau est inférieure à 18°C.

Chapitre 4 – SECURITE

4-1 : Eléments de sécurité pouvant être rendus obligatoires par le Comité de Course

Art. 11 : Les éléments concernés

- Leach pour toutes ou certaines catégories de concurrents,
- Gilet de sauvetage (norme CE), celui-ci devra correspondre à la catégorie de poids du compétiteur (cf. tableau).

Poids du pratiquant	Flottabilité du gilet requise
Inférieur à 30 kg	30 Newton
De 30 à 40 kg	40 Newton
De 40 à 60 kg	55 Newton
Supérieur à 60 kg	70 Newton

- Casque (norme CE).

L'organisateur de la compétition devra :

- soit informer les concurrents des obligations supplémentaires lors des invitations,
- soit prévoir le matériel qu'il rend obligatoire, à l'exception du Leach.

Art. 12 : Remarque

Les risques d'hypothermie sont fortement diminués par l'utilisation d'équipements complémentaires facultatifs mais agissant de façon importante sur la sécurité du pratiquant, à savoir : cagoule et bottillons isothermiques.

Chapitre 5 – COMITE DE COMPETITION / JUGES

Art. 13 : Principe

La nature de la compétition de Wave Ski (Kayak de vague) oblige la création d'un comité de compétition, à l'occasion de chaque épreuve.

Celui-ci gèrera l'épreuve dans tous ses aspects. Dans certains cas, ce comité de compétition sera intégré dans un ensemble pouvant s'appeler Comité d'organisation.

5-1 : Composition du Comité de compétition

Il est obligatoire pour les épreuves Internationales, Nationales et Régionales.

Ce comité est responsable de la compétition, il peut s'il l'estime nécessaire reporter ou annuler la compétition.

Il est composé au minimum de cinq personnes physiques dont deux sur la liste nationale des organisateurs et Juges.

- 1 Directeur de Course (liste nationale),
- 1 ou 2 Juges-Arbitres nommés par la commission nationale (liste nationale), extérieurs au Comité Régional organisateur (le Juge-Arbitre est extérieur aux organisateurs),
- 1 Chef Juge (liste nationale),
- 1 Secrétaire/Comptable,
- 1 spotter (jumelle),
- 1 pavillonnerie.

Art. 14 : Postes de Juges

Il est possible d'organiser une rotation des postes de juges au cours de la compétition à condition que la même équipe reste en place durant tout le déroulement d'une série. Les personnes recrutées pour les remplacements au jugement doivent avoir les mêmes compétences reconnues, cela dans la limite d'un (1) remplaçant par poste.

Art. 15 : Différents responsables

- Directeur,
- Organisateurs.

Selon l'importance de l'épreuve, d'autres postes peuvent être pourvus par des personnes compétentes :

- Secrétaire informatique,
- Responsable - Animation.

5-2 : Rôle du Chef Juge

Celui-ci doit gérer tout ce qui se rapporte au jugement des concurrents en course.

Rotation des Juges : tableau prévisionnel des juges.

Dans la mesure où des compétiteurs inscrits participent au jugement, le chef Juge doit constituer de façon équitable des équipes de juges, en respectant les données suivantes :

- Nombre de Juges : de 3 à 5 (5 obligatoires pour les courses nationales).
- Organisation de son secrétariat.
- Représentation équilibrée de chaque club/région, au sein des groupes de juges.
- Présence d'un Juge expérimenté dans chaque équipe de juges.

Art. 16 : Les responsabilités

D'autre part, le chef juge est responsable :

- de la qualité du jugement individuel (isolement des juges),
- de la vérification des fiches de jugement (il les tient à la disposition des concurrents désirant consulter leurs notes),
- du suivi de la totalisation du nombre de vagues prises par les coureurs,
- de l'équité et des erreurs éventuelles,
- du rapport des faits (réclamations),
- du lancement des séries.

5-3 : Secrétariat de compétition

Art. 17 : Responsabilité

Il assure la mise à jour du tableau des séries, en répartissant les compétiteurs dans celles-ci, dès que le résultat de la série courue est officiel en respectant les clés de répartitions.

5-4 : Directeur de compétition

Art. 18 : Responsabilité

Il assure :

- la gestion générale de la course,
- la validation des pénalités proposées par le chef juge.

Remarque : Il appartient au comité de compétition de décider du maintien de l'épreuve.

Vagues :

- Minimum : 0,60 mètres exploitables en navigation surfée.
- Maximum : Responsabilité des organisateurs selon le niveau de l'épreuve/niveau des coureurs/moyens de sécurité.

5-5 : Remarques sur le Comité d'organisation

Art. 19 : Comité d'organisation

Il relève de l'association support.

Chapitre 6 – GESTION ET DEROULEMENT DE LA COMPETITION

6-1 : Programme

Art. 20 : Les catégories

Les catégories concernées par chaque compétition seront précisées par les organisateurs sur le calendrier ou sur les invitations.

Durant toute la durée de l'épreuve, l'organisateur est tenu de mettre tout en œuvre afin de faciliter l'information à l'attention des concurrents.

Art. 21 : Informations

Il devra mettre en place des panneaux d'informations complets, comprenant les informations suivantes :

- Horaire prévisionnel,
- Schéma général de la compétition dans chaque catégorie (type d'éliminatoires, nombre de vagues prises en compte),
- Horaire et ordre de course de chaque catégorie,
- Additif aux règlements annuels,

- Météo du jour et prévisions,
- Heures et coefficients des marées du jour,
- Zones de surf pouvant représenter des dangers (rochers, courants, etc. ...),
- Composition du comité de compétition,
- Schéma indiquant la zone utilisée pour la compétition,
- Mise à jour permanente des éliminatoires sur un tableau,
- Mise à jour sur tableau des noms des Juges impliqués dans l'organisation (répartition des séries).

6-2 : Constitution de la compétition

Art. 22 : Le format des compétitions

Pour les sélections championnat de France N1 et le championnat de France N1, le format de compétition est imposé par la commission nationale.

Pour les compétitions d'un autre niveau, chaque organisateur devra s'inspirer des différents processus d'organisation qui sont détaillés dans ce domaine.

Néanmoins il lui appartient, à lui et à l'équipe du comité de course, de créer des épreuves significatives où les concurrents participent à une réelle confrontation.

Art. 23 : Remarque

De plus, il ne faut pas perdre de vue que ce type de sport, à jugement visuel, doit pour être évalué par rapport aux figures types données dans le chapitre suivant, être pratiqué par des sportifs initiés.

“Un temps peut toujours être pris en compte, mais l'absence de figure ne peut pas être notée”.

6-3 : Types d'éliminatoires

Dans les spécimens de tableaux d'éliminations proposés, l'organisateur pourra utiliser ceux qui conviennent à l'épreuve dont il a la charge (cf. annexe).

Les clés de répartition de la 1ère manche sont dans l'annexe.

Art. 24 : Définition des termes

Manche : Phase d'élimination regroupant une ou plusieurs séries, permettant de constituer la manche suivante.

Série : Unité de base des courses de Wave Ski (Kayak de vagues). Séries de deux à quatre concurrents, d'une durée de 15 à 30 minutes durant lesquelles les Juges notent l'expression des compétiteurs dans les vagues.

Trials : Éliminatoires préliminaires ayant pour objectif de compléter la première manche dans une ou plusieurs catégories.

Éliminatoire simple :

- Taux de concurrents passant à la manche suivante, limité à 50%.
- Pas de repêchage.
- Permet une organisation courte.
- Donne un classement avec de nombreux ex-æquo.
- Peut-être utilisé pour les trials afin de compléter rapidement le tableau initial d'une ou plusieurs catégories.

Complément possible finales de classement à partir de la 2^{ème} manche.

Double élimination :

- Schéma d'organisation consistant à opérer des repêchages à 25% ou 50% parmi les perdants.
- C'est une méthode efficace pour les concurrents, mais le nombre de manches de repêchage doit être limité, au risque de transformer l'élimination des concurrents d'un type global (figure + physique) à un type d'élimination physique.

Art. 25 : Remarque concernant le Comité de course

Un comité de course peut, si des facteurs imprévus ne lui permettent pas de clôturer une compétition dans les délais prévus, transformer des éliminatoires doubles en éliminatoires simples pour une ou plusieurs catégories, ou bien de faire courir l'épreuve sur plusieurs spots de façon simultanée.

Le comité de course devra prendre soin de rectifier les tableaux et d'en informer les concurrents au plus tôt, dans le cadre de modifications aux règles de course et notifications aux coureurs.

Si l'épreuve doit s'achever à une date ultérieure, elle le sera sur le même site dans un délai de 15 jours.

6-4 : Déroulement de la Compétition

Art. 26 : La limite de l'aire de surf

Deux marques visibles délimitent l'aire de surf.

Tout concurrent qui débute son surf dans la zone et sort des limites est jugé.

Tout concurrent ne faisant pas partie de la série et qui surfe dans cette limite sera pénalisé.

Art. 27 : Les drapeaux

Voici le code utilisé pour le déroulement des séries :

TYPE DE DRAPEAU	SIGNIFICATION
Drapeau rouge	Interdiction de surfer et fin d'une série en courses
Drapeau vert et signal sonore	La série commence
Drapeau jaune ou signal visuel gyrophare jaune	Fin de la série dans 5 mn, les concurrents de la série suivante vont prendre position sur la zone de surf sans gêner les concurrents en course.
Drapeau rouge et signal sonore	Fin de la série, les concurrents quittent l'eau, ceux de la série suivante attendent le drapeau vert
Drapeau noir	Urgence : Les concurrents quittent l'eau immédiatement sauf assistance à un compétiteur

Art. 28 : Les temps de surf

Le temps imparti pour l'épreuve est normalement de 20 minutes ; toute modification sera notifiée sur les instructions de course.

Pendant cette période, les concurrents sont jugés sur leur adresse personnelle et leur capacité à surfer.

Art. 29 : Remarque

L'échauffement des coureurs peut se faire en dehors de la zone de course mais sans maillot de coureur.

La zone de surf est définie par les lignes perpendiculaires à la direction générale de la plage et passant par ces marques de zone.

La rentrée à l'eau des coureurs se fait dans la zone de surf, à 5 minutes du début de la série.

Repérage des concurrents durant les séries : Chaque concurrent porte un dossard de couleur distinctive (voir attribution des couleurs sur le tableau).

Art. 30 : Les couleurs de maillot

Les couleurs de maillot utilisées sont (4 au choix) :

ROUGE	JAUNE	BLEU	BLANC	NOIR	ORANGE	VERT
RJ	J	Bl	Bc	N	O	V

Art. 31 : Les modifications possibles pendant l'épreuve :

Information avec obligation d'utiliser le tableau d'information + sonorisation

- Lieu du Déroulement de l'épreuve.
- Avance ou retard des séries ou manches.
- Modification de la durée des séries.
- Série spéciale ex-aequo ou séries à recourir.
- Matériel de sécurité.
- Annulation d'une ou plusieurs séries.
- Annulation de la course.
- Divers.

Ces décisions sont prises par le comité de course.

6-5 : Jugement du surf

Art. 32 : Le jugement

Comme toute discipline de précision et d'expression corporelle, la cotation de la performance en surf se fait par un jury. La différence fondamentale pourtant qui existe entre le surf et d'autres sports, réside dans le fait que chaque vague étant différente, le kayak surfer doit choisir la ou les plus belles vagues et donc effectuer des manœuvres qui dépendront de cette vague et de sa position sur celle-ci. L'harmonie, la cohérence entre le comportement du surfer et l'évolution de la vague seront appréciées par le jury.

Art. 33 : Les manœuvres

Les manœuvres sont généralement fonctionnelles: Le but est de surfer les plus grosses sections de la plus belle ou la plus grosse vague à l'endroit le plus critique de la manière la plus radicale et contrôlée.

Art. 34 : Définitions

A- Manœuvres radicales contrôlées.

C'est de loin le plus important des critères.

Le surf aujourd'hui est composé de changements de direction sur la vague (et non du surfer sur sa planche). Des manœuvres effectuées (comme re-entrée, cut-back, floater, aerial, tube) sont évaluées sur leur radicalité, le contrôle et l'engagement.

Si un surfer a réussi 90 % d'une manœuvre, elle ne sera pas prise en compte en cas de chute ou de perte de vague.

B- La section la plus critique

Le placement des manœuvres sur la vague permet d'optimiser le score. Plus le degré d'engagement et le risque pris dans la réalisation de figures sont grands et le plus près du curl, plus le score est bon.

C- La plus grosse et / ou la meilleure vague

Les manœuvres sont fonctionnelles. Les meilleures vagues ne sont pas forcément les plus grosses.

Toutefois, dans une compétition avec de grosses conditions de vagues, le critère le plus important sera la taille de la vague. Le surfeur qui est prêt à prendre la plus grosse vague fait preuve du plus grand engagement.

D- La plus longue distance fonctionnelle

Il est important de noter que la longueur fonctionnelle d'un ride veut dire la plus longue distance possible à rider sur un plan horizontal dans le champ de vision des juges (en réalisant des figures sans discontinuité). Cette partie des critères est probablement sur notée par les juges inexpérimentés.

Art. 35 : Le début du surf

Le spotter annonce "Surf" du ou des concurrent(s) à partir du moment où la vitesse acquise (par la pente) de la vague suffit à faire glisser le wave ski sans action de pagaie. (il n'est pas pour autant interdit de payer).

Art. 36 : La continuité du surf.

Une chute consécutive à une figure "non finie ou réussie", elle-même suivie d'un esquimautage permettant la continuité du surf n'est ni pénalisante, ni notée mais permet la suite de la notation du surf.

Art. 37 : La fin de Vague.

- la chute détermine la fin du surf et de la notation.
- fin de surf volontaire.

Art. 38 : Implication des concurrents

Il est demandé à tous les concurrents de prendre part au jugement si le chef Juge du comité de compétition le demande, cela en respectant la disponibilité des concurrents en course.

Le jugement se fait par les compétiteurs. Ils doivent juger, généralement, 2 séries avant la leur.

Ces informations doivent apparaître sur le tableau officiel.

Exemple :

Manche 1 - Table Open :

- la série 3 juge la série 1 la série 4 juge la série 2
- la série 1 juge la série 7 la série 2 juge la série 8

Tout manquement à ces temps de jugement entraîne pour l'athlète la disqualification de la course entière.

Art. 39 : La composition de l'équipe de Juges

Le jugement relève de la responsabilité d'une équipe composée d'au moins trois juges (5 juges pour les compétitions nationales) qui seront placés de façon à bien cerner le déroulement de la compétition.

La finale est obligatoirement notée par 5 Juges (grande finale).

Art. 40 : La notation - Définition

Selon le style et les figures dans la vague, chaque juge note de façon indépendante les actions de surf des concurrents, en référence aux critères de notation.

Art. 41 : Le barème de notation.

Chaque vague est notée de 0 à 10.

EXCELLENT	de 8 à 10
BON	de 6 à 8
MOYEN	de 4 à 6
FAIBLE	de 2 à 4
MEDIOCRE	de 0 à 2.

Art. 42 : Le schéma de comptabilité

A = Notes de juges,

B = Prise en compte des meilleures notes (nombre déterminé par le comité de course avant l'épreuve) à Addition,

C = Classement sur chaque fiche de jugement,

D = Compilation des classements des fiches de jugement,

E = Si 5 juges : retrait des deux classements extrêmes pour tous les coureurs (donc le classement final s'effectue sur 3 classements moyens).

F = si ex-æquo : prise en compte des 4 meilleures vagues moins une (toujours la plus faible).

Exemple :

B	V
5	5
5	7
6	4
16	16

B	V
5	5
6	7
11	12

Egalité

V = vainqueur

B = perdant

6-6 : Réclamations

Art. 43 : Les modalités

Un coureur qui estime avoir été lésé pendant la course peut émettre une réclamation en faisant une déclaration au comité de course.

La réclamation doit comprendre :

- La couleur du maillot du réclamant,
- La couleur du maillot contre lequel il réclame,
- Le numéro de la série au cours de laquelle a eu lieu l'incident.

Une instruction sera mise en place immédiatement par le Comité de course afin de juger la réclamation.

6-7 : Pénalités

Art. 44 : Définition

Des pénalités peuvent être infligées aux concurrents pour différentes causes :

Interférences (voir chapitre 8).

- Surf dans la zone de course avant ou après la série du concurrent incriminé.
- Surf dangereux, contact avec un adversaire.
- Surf au-delà de la 10ème vague.
- Surf d'un concurrent sans dossard.

Pour toutes les pénalités : retrait de 50% de la meilleure note.

Ces pénalités sont des sanctions proposées par le chef Juge aux directeurs de course qui prennent la décision finale.

Art. 45 : Sanctions

Ces sanctions sont décidées par le comité de course.

- Disqualification des coureurs refusant de continuer à participer à la compétition sans raison valable (validation du directeur de course/ Jugement et course),
- disqualification pour non-assistance à un autre coureur en difficulté,
- l'absence d'un coureur au jugement de la série qui lui a été attribuée entraîne sa disqualification de l'épreuve.

Chapitre 7 : FIGURES

Art. 46 : Définition des figures

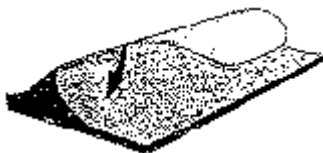
Les manœuvres suivantes sont basées sur les meilleures techniques en Wave-Ski. Il est très important de réaliser chaque fois ces figures aussi clairement que possible pour les Juges.

En rappelant la règle essentielle de priorité “au Surfer le plus près du déferlement de la vague”, tout autre se voyant automatiquement pénalisé.

Les figures doivent être les plus radicales, fonctionnelles et contrôlées possible, avec la plus grande vitesse et puissance, à l'endroit le plus critique de la vague, sur la plus belle ou la plus grosse vague et dure la plus longue distance possible. (DEFINITION DU SURF).

7-1 : Les figures de base

Art. 47 : le départ Take-Off



Art. 48 : Shoulder Turn (virage sur l'épaule)

Le surf est sur la partie de la vague en face du déferlement et le surfer tourne en percutant le bord de la vague.



Art. 49 : Punch Out (Pull out)

Figure pratique de sécurité. Sortie de la vague avec le plus de vitesse possible suite à un bottom-turn en perçant la crête de la vague.



7-2 : Les figures intermédiaires

Art. 50 : le Bottom-Turn (virage en bas)

C'est la clé d'une vague bien surfée. Le bottom-turn transforme la vitesse de la descente en une relance (accélération) qui doit permettre au surfer de remonter en haut de vague afin d'enchaîner les manœuvres suivantes. L'enchaînement Take-Off Bottom-Turn est la manœuvre de base du surf.



Art. 51 : Stalling

Se caler pour ajuster son trimming par rapport à la vague et préparer d'autres manœuvres.



Art. 52 : Trimming

Recherche de vitesse par une trajectoire ondulée ou tendue dans la partie haute de la vague.



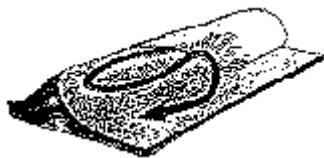
Art. 53 : Regain

Quand la vague casse, il essaye de rejoindre l'épaule en surfant devant la mousse.



Art. 54 : le Cut-Back

C'est un enchaînement de deux virages qui permet de revenir en arrière vers le creux de la vague afin de rattraper toute l'énergie de celle-ci et de pouvoir se relancer. C'est une figure de base du surf. Un bon cut-back ne doit pas être saccadé dans son exécution. Il nécessite une bonne vitesse.



7-3 : Figures difficiles

Art. 55 : *Le Cut-Back*

Normal sauf que le virage se fait par le haut de la vague et non en bas.



Art. 56 : *Descriptif*

Après un bottom-turn, le surf va monter sur la lèvre, tourner dessus et l'utiliser pour retomber avec.



Art. 57 : *Re-Entry*

Le surfer vient ici taper la lèvre de la vague mais plus haut que le "Off-the-lip", le tiers de l'avant du surf doit sortir à la verticale pour retomber avec la vague.



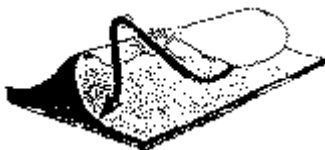
Art. 58 : Cut-Back/Re-Entry

Cut-Back normal suivi d'un Re-Entry dans le second virage pour retomber avec la vague.



Art. 59 : Aerial

C'est l'extension du re-entry. Le surfer vient buter sur la crête de la vague et décolle au-dessus de celle-ci. Le surfer doit alors contrôler son surf pour le faire pivoter et effectuer son "atterrissage" sur la vague ou devant la vague.



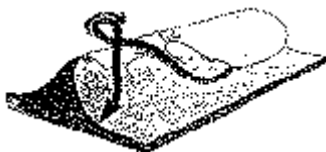
Art. 60 : Cut-Back - Aerial

C'est une extension du Cut-Back. Le surfer décolle avec pour tremplin la mousse de la vague sur le 2^{ème} virage et retombe sur le dos de la vague.



Art. 61 : le Barrel-Roll

Surfant avec de la vitesse le long de la vague, le surfer utilise la lèvre qui va déferler par le dessous du surf, y amorcer une vrille de 360° sur la longueur, atterrissant devant la vague.



Art. 62 : Paddel-Out - Take-Off

Le surfer face à la vague, remonte vers la poche de celle-ci. Là, le surfer entame une reprise dans le curl de la vague afin de repartir en take-off (unique en Wave Ski).



Art. 63 : le Tube

C'est le moment où la lèvre recouvre le surfer partiellement ou totalement. C'est une manœuvre qui s'accorde avec l'esprit du surf. Elle nécessite une perfection totale dans le placement, la vitesse, le contrôle de la trajectoire. C'est une manœuvre très difficile et très spectaculaire.



Art. 64 : 360° (sculté)

Le rail du surf doit décrire un tour complet, par exemple après un cut-back normal suivi d'un rond-house - cut-back.



Art. 65 : Les Nouveautés

Les juges doivent prendre en compte la réalisation de figures encore inconnues au répertoire, ou peu vues, qui doivent mettre en évidence le contrôle dans la réalisation de manœuvres nouvelles et complexes (mixant plusieurs figures -360°, aerial, cut-back, reentry-...).

Chapitre 8 – LES REGLES DE PRIORITE EN WAVE SKI

8-1 : Principes

En compétition, la priorité sera déterminée selon les différentes conditions de navigation et de vagues qui sont regroupées dans différentes catégories ci-dessous. Dans tous les cas, nous considérons qu'il y a deux compétiteurs ou plus, tentant de démarrer sur une même vague.

Art. 66 : Légende des illustrations

Le compétiteur en infraction est noté avec un triangle.

Les lignes pointillées indiquent une action de pagayage.

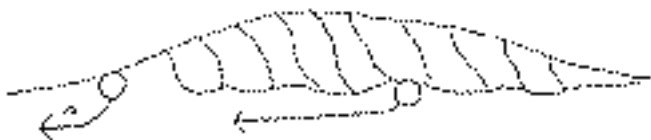
8-2 : Point Break

Quand il y a une seule direction de surf possible, quelle que soit la vague, le compétiteur à l'intérieur, le premier sur la vague, a la priorité absolue pour toute la durée du déferlement.

Aucun autre compétiteur ne peut démarrer sur cette vague tant que le compétiteur prioritaire est encore en action de surf, quelle que soit la distance les séparant.



2 Drop-in penalty

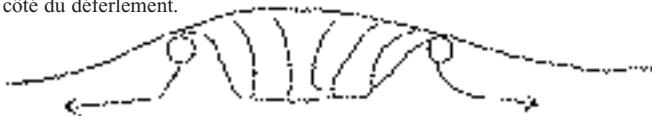


2 Penalty regardless of length of section

8-3 : One Peak Break

Quand il y a un pic unique, bien défini avec une droite et une gauche, le compétiteur le plus à l'intérieur (le plus près du pic) à la priorité absolue pour la durée de la vague, dans la direction qu'il a choisie.

Un second compétiteur peut prendre la même vague dans la direction opposée sans encourir de pénalité, sous condition qu'il n'interfère pas sur le premier compétiteur, qu'il ne lui coupe pas la route pour regagner l'autre côté du déferlement.



3 Both competitors may ride



3 A interferes with B

8-4 : Beach Break

Avec une houle à pics multiples, la possession de la vague variera d'une vague à l'autre. Sur un même pic, les règles énoncées ci-dessus s'appliquent.

Cependant peut se présenter le cas où une vague a deux pics bien définis, à une certaine distance.

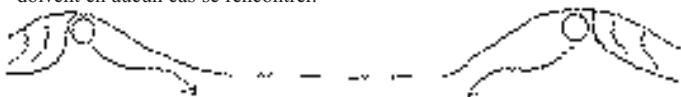
Dans le cas où ces deux pics viendraient à se rencontrer, sera prioritaire le compétiteur le premier "Up and Riding", le premier à avoir été en action de surf, le second devant laisser le champ libre.



4 First up has possession

8-5 : Conditions spécifiques 1

Dans le cas où sur une même vague, les deux pics ne se rencontrent pas, deux compétiteurs peuvent évoluer sur chaque déferlement mais ils ne doivent en aucun cas se rencontrer.

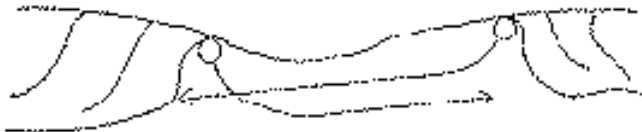


5 Separate peaks - No interference

8-6 : Conditions spécifiques 2

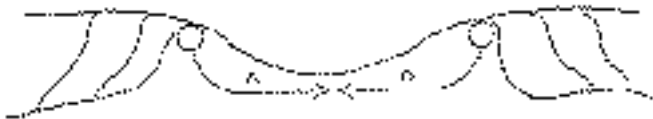
Dans le cas exceptionnel où deux compétiteurs sont "Up and Riding" en action sur deux pics séparés qui éventuellement se rencontrent, alors s'ils se croisent sans qu'aucun des deux ne soit gêné, les juges peuvent faire le choix de n'en pénaliser aucun.

Cependant, en cas de gêne ou de collision au croisement des deux trajectoires, les juges pénaliseront celui des deux qu'ils considèrent comme l'agresseur au moment du contact.



6a Up at same time - No contact - No interference

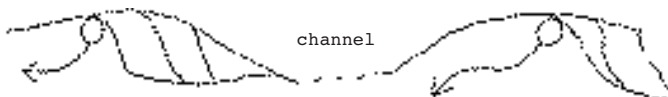
Si aucun des deux n'essaie de laisser le passage, la responsabilité des deux sera engagée dans la collision et les juges peuvent prendre l'option d'inscrire une double interférence.



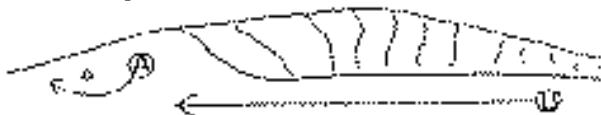
10.6b Up at same time - Contact - Possibility of double interference

8-7 : Pics qui ne se rencontrent pas

Dans le cas où un swell a deux pics séparés qui ne se rencontrent pas à cause d'un channel bien défini entre eux, alors deux compétiteurs peuvent surfer dans la même direction à la condition qu'aucune connexion de mousse ne s'établisse. Si cette connexion se fait et que le compétiteur à l'intérieur rejoint la section de son concurrent, le compétiteur outside sera en infraction.



7 Double peak - two surfers in the same direction



7 Peaks connect causing penalty on A

8-8 : Snaking

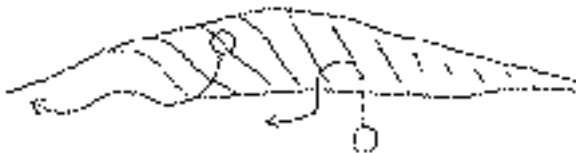
Quand un compétiteur a une position prioritaire établie selon les règles ci-dessus, il la détient pour toute la durée de son surf, même si un autre compétiteur démarre derrière lui dans la mousse.



8 Right of way established by A

8-9 : Gêne

Si les juges estiment que le second surfer a gêné le premier en l'obligeant à s'écarter, à perdre sa vague, ils donneront la pénalité au second compétiteur, même s'il est derrière.



9 No interference - No Penalty

8-10 : Notation des deux compétiteurs

Cependant, s'ils jugent qu'il n'y a pas eu gêne, ils peuvent négliger la pénalité et noter les deux compétiteurs.



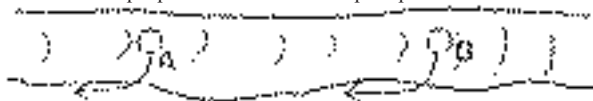
10 Snaking Penalised on B

8-11 : Pas de Pic

Quelques conditions marginales de surf (petites vagues, tempête...) rendent quasiment impossible pour les Juges d'attribuer la priorité selon les critères classiques. Dans quelques cas, deux compétiteurs peuvent être autorisés à surfer une même direction SI ET SEULEMENT SI TOUS les critères suivants sont respectés :

Art. 67 : Le positionnement

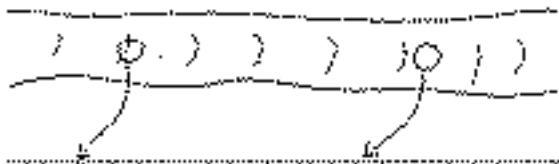
Le compétiteur placé dans la direction choisie doit avoir démarré avant ou dans le même temps que celui derrière mais pas après.



11 A takes off at same time as B

Art. 68 : La mousse

Il doit y avoir une section de mousse séparant les deux compétiteurs au take off.



Art. 69 : L'interférence

Le compétiteur outside ne doit pas violer la longueur maximale possible de surf du second compétiteur.



11 B has passed A's point of take off

Cela sera déterminé par le passage ou non du second compétiteur au point de take off du premier. Si le compétiteur de derrière passe ce point en action de surf, alors le compétiteur de devant sera en infraction s'il est toujours lui aussi en action de surf.

8-12 : Interférence de pagayage

Un compétiteur qui a la position intérieure ne doit pas être gêné par un autre compétiteur pagayant pour la même vague. Les interférences seront effectives si le compétiteur en infraction :

Art. 70 : Définition 1

provoque un contact ou force le compétiteur à l'intérieur à changer de direction pour prendre la vague.



12 A collides with or causes B to change line

Art. 71 : Définition 2

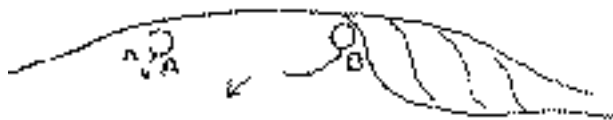
fait objectivement tomber une section de mousse, qui naturellement ne serait pas tombée, devant le compétiteur prioritaire.



12 A causes the section to fall in front of B

Art. 72 : Définition 3

continue à pagayer alors que le compétiteur prioritaire est "up and riding" en action de surf.



12 A continues to paddle after B is Up and Riding

8-13 : Les collisions en pagayage

Dans le cas où les deux compétiteurs pagayeraient pour démarrer sur une même vague, avec le désir d'aller dans des directions opposées, un des deux doit céder la priorité. Le rôle essentiel des Juges sera de déterminer si la vague est plutôt une droite ou une gauche. Le compétiteur pour lequel on estime qu'il n'est pas dans la bonne direction sera pénalisé par une interférence même si aucun des deux n'a pu démarrer sur la vague.

Réciproquement, le compétiteur pour lequel on estime qu'il détenait la priorité ne sera pas pénalisé s'il ne prend pas la vague, alors que son pagayage a pu gêner son concurrent.

Si les compétiteurs s'entrechoquent en pagayant sur une même vague, si vu la nature de la vague, les Juges ne peuvent attribuer la priorité avec certitude, et si dans l'opinion des Juges les deux surfers sont responsables à égalité du contact, ils peuvent inscrire une double interférence.



13 B blocking A's right of way

Si à n'importe quel moment, il y a un contact entre deux compétiteurs pagayant, une pénalité doit être inscrite à l'un ou aux deux compétiteurs.

8-14 : Conviction des juges

Dans tous les cas où deux compétiteurs s'entrechoquent ou se gênent en surfant des directions opposées (que ce soit en pagayant ou en surfant), la décision des Juges sera basée uniquement sur leur conviction que la vague était plutôt une droite ou une gauche, et la priorité qui en découle.

Chapitre 9 – CALCUL DU CLASSEMENT NATIONAL

9-1 : Principe de comptabilité des points

Le classement global est fait sur les deux meilleures manches courues sur les trois dernières.

$$P = (Q+1000)/N$$

P = le nombre de points d'écart entre chaque compétiteur.

Q = le nombre de points correspondant au produit du nombre de compétiteurs du Top 8 par 20 (20 points par compétiteurs du Top 8).

N = le nombre de compétiteur de la course.

À chaque place du classement correspond un nombre de points:

xème : $1000 + N.20 - (x-1).P$

- Au 1^{er} on associe le nombre de points : $1000+N.20$
- Au 2^{ème} on associe le nombre de points : $1000+N.20 - P$
- Au 3^{ème} on associe le nombre de points : $1000+N.20 - 2P$
- « « « «
- au 1^{0ème} on associe le nombre de points : $1000 +N.20 - 9P$
- etc. ...

9-2 : Elimatoire

Lors des éliminations du premier tour, il y aura :

- huit 17^{ème} avec $(Q+1000)-16P$
- huit 25^{ème} avec $(Q+1000)-24P$.

Chapitre 10 – TABLEAU TYPE “OPEN”

10-1 : Clés de répartition : 8 compétiteurs

MANCHE 1

S1		TOP 1	
		TOP 6	
		TOP 8	
		TOP 3	

S2		TOP 4	
		TOP 7	
		TOP 5	
		TOP 2	

FINALE

1^{er} à 4^{ème} place

S3		1 ^{er} de la S1	
		2 ^e de la S1	
		2 ^e de la S2	
		1 ^{er} de la S2	

CLASSEMENT

5^{ème} à 8^{ème} place

C1		3 ^e de la S1	
		4 ^e de la S1	
		4 ^e de la S2	
		3 ^e de la S2	

10-2 : Clés de réparation : 16 compétiteurs

Art 73 : Tableau général

Manche 1 > Manche 2 > Manche 3 > Manche 4 ou Finale

MANCHE 1

1 et 2 > M2, 3 et 4 > C2

S1	TOP 1	
	TOP 9	
	TOP 16	
	TOP 8	
S3	TOP 3	
	TOP 11	
	TOP 14	
	TOP 6	

S2	TOP 5	
	TOP 13	
	TOP 12	
	TOP 4	
S4	TOP 7	
	TOP 15	
	TOP 10	
	TOP 2	

MANCHE 2

S5	1 ^{re} de la S1	
	2 ^e de la S2	
	1 ^{er} de la S3	
	2 ^e de la S4	
S6	2 ^e de la S1	
	1 ^{er} de la S2	
	2 ^e de la S3	
	1 ^{er} de la S4	

CLASSEMENT 1

5^{ème} à 8^{ème} place

S7	3 ^e de la S5	
	4 ^e de la S5	
	3 ^e de la S6	
	4 ^e de la S6	

FINALE

1^{ère} à 4^{ème} place

S8	1 ^{er} de la S5	
	2 ^e de la S5	
	1 ^{er} de la S6	
	2 ^e de la S6	

CLASSEMENT 2

1 et 2 > C3, 3 et 4 > 13^{ème} à 16^{ème}

S9	3 ^e de la S1	
	4 ^e de la S2	
	3 ^e de la S3	
	4 ^e de la S4	
S10	4 ^e de la S1	
	3 ^e de la S2	
	4 ^e de la S3	
	3 ^e de la S4	

CLASSEMENT 3

9^{ème} à 12^{ème} place

S11	1 ^{er} de la S9	
	2 ^e de la S9	
	1 ^{er} de la S10	
	2 ^e de la S10	

10-3 : Clés de répartition : 32 compétiteurs

Art 74 : Les Trials

1 et 2 > M1, 3 et 4 > out

T1	B	TOP 17	
T3	R		
	J		
	N	TOP 32	
	B1		
T5	B	TOP 21	
	R		
	J		
	N	TOP 28	
T7	B1		
	B	TOP 19	
	R		
	J		
T7	N	TOP 30	
	B1		
	B	TOP 23	
	R		
T7	J		
	N	TOP26	
	B1		

T2	B	TOP 25	
T2	R		
	J		
	N	TOP 24	
	B1		
T4	B	TOP 29	
	R		
	J		
	N	TOP 20	
T6	B1		
	B	TOP 27	
	R		
	J		
T6	N	TOP 22	
	B1		
	B	TOP 31	
	R		
T8	J		
	N	TOP 18	
	B1		

MANCHE 1

1 et 2 > M3, 3 et 4 > M2

S1	B	TOP 1	
	R	1 ^{er} de la T1	
	J	2 ^e de la T3	
	N	TOP 16	
S2	B	TOP 9	
	R	2 ^e de la T5	
	J	1 ^{er} de la T7	
	N	TOP 8	
S3	B	TOP 5	
	R	1 ^{er} de la T6	
	J	2 ^e de la T8	
	N	TOP 12	
S4	B	TOP 13	
	R	1 ^{er} de la T2	
	J	2 ^e de la T4	
	N	TOP 4	

MANCHE 2

1 et 2 > M3, 3 > C2, 4 > C1

S9	B	1 ^{er} de la S1	
	R	2 ^e de la S2	
	J	1 ^{er} de la S3	
	N	2 ^e de la S4	
S10	B	2 ^e de la S1	
	R	1 ^{er} de la S2	
	J	2 ^e de la S3	
	N	1 ^{er} de la S14	
S11	B	1 ^{er} de la S5	
	R	2 ^e de la S6	
	J	1 ^{er} de la S7	
	N	2 ^e de la S8	
S12	B	2 ^e de la S5	
	R	1 ^{er} de la S6	
	J	2 ^e de la S7	
	N	1 ^{er} de la S8	

S5	B	TOP 3	
	R	2 ^e de la T1	
	J	1 ^{er} de la T5	
	N	TOP 14	
S6	B	TOP 11	
	R	1 ^{er} de la T3	
	J	2 ^e de la T7	
	N	TOP 6	
S7	B	TOP 7	
	R	1 ^{er} de la T2	
	J	2 ^e de la T4	
	N	TOP 10	
S8	B	TOP 15	
	R	2 ^e de la T6	
	J	1 ^{er} de la T8	
	N	TOP 2	

MANCHE 3

1 et 2 > M5, 3 et 4 > M4

S13	B	1 ^{er} de la S1	
	R	2 ^e de la S3	
	J	2 ^e de la S5	
	N	1 ^{er} de la S7	
S14	B	2 ^e de la S2	
	R	1 ^{er} de la S4	
	J	1 ^{er} de la S6	
	N	2 ^e de la S8	
S15	B	3 ^e de la S14	
	R	4 ^e de la S14	
	J	3 ^e de la S15	
	N	4 ^e de la S15	
S16	B	1 ^{er} de la S2	
	R	2 ^e de la S4	
	J	2 ^e de la S6	
	N	1 ^{er} de la S8	

MANCHE 4

1 et 2 > M8, 3 et 4 > M7

S17	B	1 ^{er} de la S9	
	R	2 ^e de la S12	
	J	3 ^e de la S13	
	N	4 ^e de la S16	
S18	B	1 ^{er} de la S10	
	R	2 ^e de la S11	
	J	3 ^e de la S14	
	N	4 ^e de la S15	
S19	B	2 ^e de la 10	
	R	1 ^{er} de la S11	
	J	4 ^e de la S14	
	N	3 ^e de la S15	
S20	B	2 ^e de la S9	
	R	1 ^{er} de la S12	
	J	4 ^e de la S13	
	N	3 ^e de la S16	

MANCHE 6

1 et 2 > M7, 3 et 4 > C5

S23	B	1 ^{er} de la S17	
	R	1 ^{er} de la S18	
	J	2 ^e de la S19	
	N	2 ^e de le S20	
S24	B	2 ^e de la S17	
	R	2 ^e de la S18	
	J	1 ^{er} de la S19	
	N	1 ^{er} de la S20	

MANCHE 5

1 et 2 > M8, 3 et 4 > M10

S21	B	1 ^{er} de la S13	
	R	1 ^{er} de la S14	
	J	2 ^e de la S15	
	N	2 ^e de la S16	
S22	B	2 ^e de la S13	
	R	2 ^e de la S14	
	J	1 ^{er} de la S15	
	N	1 ^{er} de la S16	

CLASSEMENT 1

(29^{ème} à 32^{ème} places)

C1	B	4 ^e de la S9	
	R	4 ^e de la S10	
	J	4 ^e de la S11	
	N	4 ^e de la S12	

MANCHE 7

1 et 2 > M9, 3 et 4 > C6

S25	B	3 ^e de la S21	
	R	4 ^e de la S22	
	J	1 ^{er} de la S23	
	N	2 ^e de la S24	
S25	B	4 ^e de la S21	
	R	3 ^e de la S22	
	J	2 ^e de la S23	
	N	1 ^{er} de la S24	

MANCHE 8

1 et 2 > finale, 3 et 4 > M10

S26	B	1 ^{er} de la S21	
	R	2 ^e de la S21	
	J	1 ^{er} de la S22	
	N	2 ^e de la S22	

CLASSEMENT 2

(25^{ème} à 28^{ème} place)

C2	B	3 ^e de la S9	
	R	3 ^e de la S10	
	J	3 ^e de la S11	
	N	3 ^e de la S12	

MANCHE 9

1 et 2 > M10, 3 = 7^{ème} - 4 = 8^{ème}

S28	B	1 ^{er} de la S25	
	R	2 ^e de la S25	
	J	1 ^{er} de la S26	
	N	2 ^e de la S26	

FINALE

1^{ère} à 4^{ème} places

S30	B	1 ^{er} de la S27	
	R	2 ^e de la S27	
	J	1 ^{er} de la S29	
	N	2 ^e de la S29	

CLASSEMENT 4

(17^{ème} à 21^{ème} place)

C4	B	3 ^e de la S17	
	R	3 ^e de la S18	
	J	3 ^e de la S19	
	N	3 ^e de la S20	

CLASSEMENT 3

(21^{ème} à la 24^{ème} place)

C3	B	4 ^e de la S17	
	R	4 ^e de la S18	
	J	4 ^e de la S19	
	N	4 ^e de la S20	

MANCHE 10

1 et 2 > Finale, 3 = 5^{ème} - 4 = 6^{ème}

S29	B	3 ^e de la S27	
	R	4 ^e de la S27	
	J	1 ^{er} de la S28	
	N	2 ^e de la S28	

CLASSEMENT 5

(13^{ème} à 16^{ème} place)

C5	B	3 ^e de la S23	
	R	4 ^e de la S23	
	J	3 ^e de la S24	
	N	4 ^e de la S24	

CLASSEMENT 6

(9^{ème} à 12^{ème} place)

C6	B	3 ^e de la S25	
	R	4 ^e de la S25	
	J	3 ^e de la S26	
	N	4 ^e de la S26	

ANNEXES

Répartition 8/16/24/32/64

1^{ère} ligne = nombre de coureurs à la 1^{ère} manche

64		32		24		16		8	
1		1							
64	1	32		1					
33						1			
32			1	17				1	
17		17							
48	2	16			1	16			
49							1		
16				9					
9		9							
56	3	24				9		8	
41			2						
24									
25		25		24					
40	4	8		8		8			
57									
8									1
5		5			2				
60	5	28		5				5	
37			3	21		5			
28									
21		21				12			
44	6	12							
53				12			2		
12									
13		13		13		13		4	
52	7	20							
45			4						
20		29		20	3				
29									
36	8	4		4		4			
61									
4									

64		32		24		16		8	
3		3							
62	9	30		3					
35			5	19		3			
30		19						3	
19					4	14			
46	10	14		14					
51							3		
14				11					
11		11							
54	11	22				11		6	
43			6						
22		27		22					
27		6		6		6			
38	12								
59		7		7	5			7	
6		26		23		7			
7	13		7						
58		23				10			
39		10		10					
26							4		
23		15		15		15		2	
42	14	18							
55		31		18					
18		2	8	2					
15	15				6				
50						15			
47									
10									
31	16					2			
34									
63									
2									2

Lorsque tous les concurrents ont confirmé leurs inscriptions, l'organisateur répartit les coureurs dans les séries de la première manche en tenant compte de leurs positions au dernier classement numérique.

Si le nombre d'inscrits est inférieur au nombre de places dans la première manche, l'ordre de classement des trialistes fera suite.

La répartition proposée tient compte du classement actualisé pour des coureurs classés dans les séries.

ANNEXE

Fiche de Spotter

Catégorie	Manche	N° de Série
Spotter	Secrétaire	
Pointeur	Superviseur	Date

Vague n°	Vert	Jaune	Bleu	Rouge					
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

ANNEXE*Art. 75 : Fiches de roulements pour les temps de jugement*

Catégorie	Manche	N° de Série
Spotter	Secrétaire	
Pointeur	Superviseur	Date

Vague n°	Vert	Jaune	Bleu	Rouge					
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

Des fiches de roulements concernant les temps jugements sont recommandées.

Elles permettent aux juges de gérer leur temps libre et de se rendre disponibles pour les temps de jugements.

La règle étant qu'un juge ne doit pas avoir un rythme supérieur à 60 minutes de jugement pour 20' de pose.

Au-delà, la qualité du jugement peut en souffrir.

1																				
2																				
3																				
4																				
5																				
Total																				
Position																				

Médiocre

0-2

Faible

2,1-4

Moyen

4,1-6

Bon

6,1-8

Excellent

8,1-10

Interférence :

Marquer un "X" près de la vague du coureur incriminé.

"P" : retrait de la note pour interférence - "X" toute autre interférence.

Marquer "M" dans la case appropriée lorsqu'une vague a été marquée et non notée.